

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE D'YZERON Séance du 18 Décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	09	08

DATE DE LA CONVOCATION :
12 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix huit décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Etaient absents : Christian RULLIAT (pouvoir donné à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2025-136

Objet de la délibération : Révision des tarifs de location du complexe associatif pour l'année 2026

Madame la Maire rappelle que par délibération du 16 Mai 2025, le Conseil Municipal a approuvé les tarifs de location du complexe associatif. La commission Vivre ensemble propose de réactualiser ces tarifs pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

**FIXE** les tarifs de location comme suit :

	-Associations yzéronnaises -Ecoles -Associations extérieures en lien avec Yzeron	-Associations extérieures sans lien avec Yzeron -Particuliers yzéronnais -entreprises Yzéronnaises *	-Particuliers -entreprises non yzéronnais
Journée en semaine	Prêt gratuit	73 €	94 €
Journée -vendredi 16h à samedi 8h -samedi 9h au dimanche 8h -dimanche de 9h à 19h -jours fériés	Prêt gratuit	128 €	168 €
Week-end : -vendredi 16h au dimanche 8h -vendredi 16h au dimanche 19h -samedi 9h au dimanche 19h	Prêt gratuit	194 € 306 € 194 €	255 € 408 € 255 €
Caution ménage	100 €	100 €	100 €

\*Interdiction d'une sous-location au bénéfice d'une personne extérieure

**CHARGE** Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 6 JAN. 2026  
Publication ou notification du : - 6 JAN. 2026  
Publication site internet le : - 6 JAN. 2026  
Affichage de la liste des délibérations le : 19/12/2025